

Contacts :

Médecin Psychiatre référent :

Docteur Henri-Paul MONTELMARD

Tél. : 05.58.05.20.03

Psychologue clinicien référent :

Mr Christophe SY-QUANG-KY

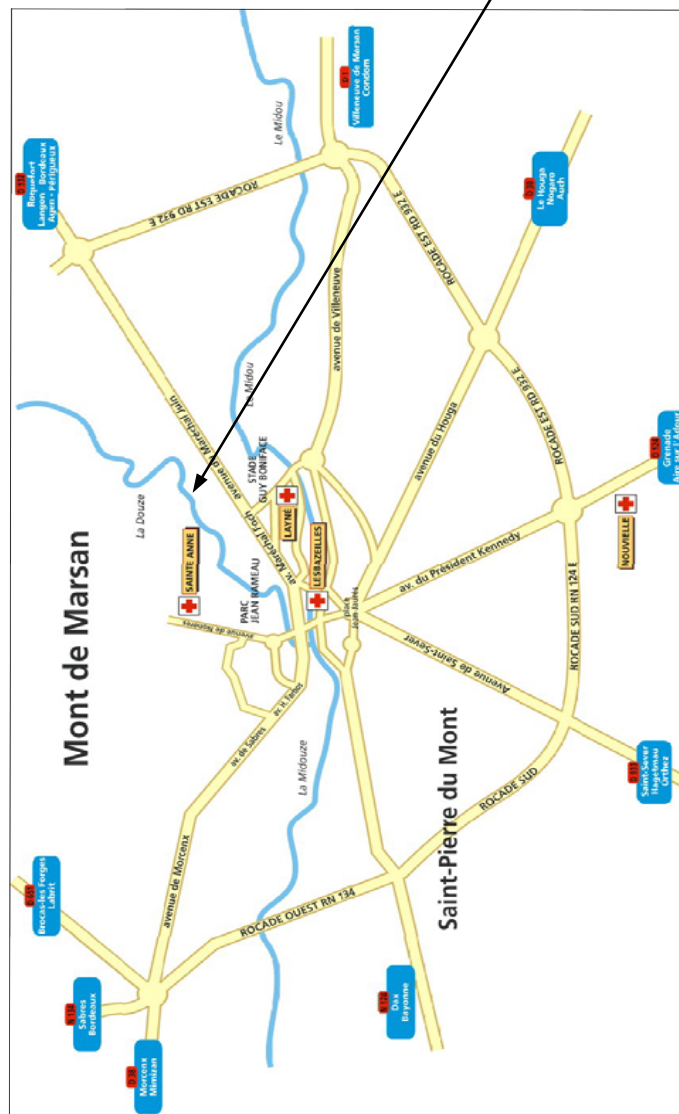
Tél. : 05.58.05.20.43

Horaires du secrétariat :

- Du lundi au vendredi de 8h30h à 16h30

- Tél. : 05.58.05.20.12 / 05.58.05.30.12

- Fax : 05.58.05.20.67



Site Sainte Anne

Unité

Médico

Psycho

Légale de

Psychiatrie



Centre Médico-Psychologique
Pôle de Psychiatrie
Secteur Est
Site Sainte-Anne
Centre Hospitalier
40024 Mont de Marsan cedex

Objectifs

L'Unité Médico-Psycho Légale de Psychiatrie a pour objectif la prise en charge intersectorielle des patients relevant d'obligation ou d'injonction de soins.

Indications

Sont concernés tous les patients probationnaires ainsi que ceux en situation pré-sentencielle placés sous contrôle judiciaire avec obligation de soins.

Méthodes utilisées

- Groupe de parole d'inspiration analytique.
- Co-animation thérapeutique.
- Entretiens cliniques individuels (évaluations, expertise, psychothérapie, orientation).

Modalités de fonctionnement

- Faciliter la demande d'expertise psychiatrique et/ou psychologique.
- Accueillir en consultation ambulatoire les patients relevant des soins pénalement ordonnés.
- Mettre en relation les professionnels de la santé et du monde judiciaire.
- Aider les équipes socio-éducatives dans la prise en charge des mineurs

Nature des soins

- Entretiens cliniques individuels.
- Prescriptions médicales.
- Thérapies de groupe spécifiques aux auteurs de violences sexuelles.

Démarche clinique

- Recevoir la parole du patient dans sa singularité.
- Evaluer et orienter la demande du patient vers un mode d'expression particulier.
- Réarticuler le fonctionnement psychique du sujet à ses actes en restituant leur sens dans leur complexité globale.